

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**ADMINISTRATION, GESTION ET SECURISATION DES
RESEAUX**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE : 7532 47 U32 D2

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 16 juillet 2013,
sur avis conforme de la Commission de concertation

ADMINISTRATION, GESTION ET SECURISATION DES RESEAUX

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale de la Communauté française, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant:

- ◆ de mettre en œuvre, d'une manière appropriée, un ensemble de compétences, de techniques, de procédures et de méthodes spécifiques pour administrer, gérer et sécuriser un réseau local, câblé ou sans fil, pour :
 - administrer le serveur ;
 - administrer les périphériques des réseaux tels que routeurs, switches, etc. ;
 - administrer un poste de travail ;
- ◆ d'autoriser, de gérer et de sécuriser les accès réseaux aux différents périphériques des réseaux tels que routeurs, serveurs, postes de travail, etc. ;
- ◆ de développer des compétences de travail en équipe pour des applications plus larges ;
- ◆ d'acquérir des compétences pour répondre d'une manière appropriée à l'évolution des techniques et des besoins de la clientèle.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

en disposant du matériel informatique nécessaire (routeurs, switches, câbles informatiques, etc.), de la documentation requise et d'une station informatique opérationnelle connectée à Internet,

- ◆ décrire les principales notions telles que le câblage, l'adressage IP, les modèle OSI et TCP/IP, etc. ;
- ◆ monter des câbles avec connecteurs ;
- ◆ remédier à un dysfonctionnement simple (par ex : erreur d'adressage, câble débranché, etc.).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Bases des réseaux », n° de code 2983 10 U31 D1, classée dans l'enseignement supérieur technique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Laboratoire : Administration et gestion des réseaux	CT	S	48
Laboratoire : Sécurisation des réseaux	CT	S	32
3.2. Part d'autonomie		P	20
Total des périodes			100

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

en disposant du matériel informatique nécessaire (routeur, switches, câbles informatiques, ordinateur serveur et ordinateurs clients éventuellement virtualisés, ...), de la documentation requise et d'un réseau,

Laboratoire : Administration et gestion des réseaux :

- de décrire le fonctionnement des réseaux sans fil (WiFi et mobile à large bande) ;
- de situer et d'expliciter les rôles des différents composants d'une solution multi-tiers (rôle du navigateur, serveur web, moteur d'application, base de données) ;
- de décrire les différentes étapes du traitement d'un message envoyé dans une logique de « store and forward » (p.e. courrier électronique) ainsi que les composants matériels, logiciels et protocoles mobilisés à chaque étape ;
- de configurer les piles de protocoles nécessaires à la mise en réseau d'un serveur et d'un poste de travail ;
- d'installer et de configurer les applications de gestion technique du réseau (p.e. DHCP, DNS, etc.) ;
- de gérer des applications de manière centralisée telles que Antivirus, applicatifs divers, etc. ;
- de gérer des serveurs et des postes de travail virtuels tels que Citrix, VMWare, HyperV, etc. ;
- de décrire et de mettre en œuvre une politique de sauvegarde et de restauration ;
- de décrire et de mettre en œuvre une interconnexion de sites distants tels que succursales, filiales à l'étranger, etc. ;
- d'installer et de configurer un service standard de type Internet :
 - courrier électronique (y compris la configuration d'un client de référence),
 - serveur web (y compris la mise en place des connecteurs vers les moteurs

- applicatifs et les systèmes de gestion de base de données),
- serveur d'application basé sur un environnement standard (Java, etc.) ;
- etc.
- d'installer et de connecter des nœuds ;
- de configurer des réseaux virtuels et d'utiliser des protocoles tels que « 802.3q » ;
- de mesurer les performances du réseau ;

Laboratoire : Sécurisation des réseaux :

- de décrire le fonctionnement des protocoles de sécurisation tels que SSL, TLS (algorithmes de cryptage et d'authentification), etc., des protocoles utilisateurs tels que SSH, SFTP, HTTPS et d'autres protocoles d'application sécurisés ;
- de caractériser le rôle d'un pare-feu et d'en formuler les règles de fonctionnement ;
- d'argumenter l'intérêt de l'intégration d'un poste de travail dans un système d'authentification centralisé (ACL, problèmes de « hacking ») ;
- de configurer un pare-feu afin de permettre l'établissement des connexions nécessaires pour un service standard ;
- d'installer et de configurer un système d'authentification distribuée entre autres :
 - Active Directory,
 - LDAP et/ou Kerberos,
 - etc. ;
- de mettre en œuvre un serveur de partage de fichiers, de l'intégrer à un système d'authentification distribué, d'en configurer les partages et d'en régler la sécurité ;
- de décrire et de mettre en œuvre un contrôle d'accès par VLAN ;
- de décrire, de mettre en œuvre une politique d'antivirus et d'antispam au niveau des postes clients, serveurs et messagerie, etc. ;
- de décrire et de mettre en œuvre des règles de stratégie de groupe (GPO) ;
- de décrire et de mettre en œuvre une politique d'accès sécurisé à distance tels que VPN, Citrix, etc.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

en disposant du matériel informatique nécessaire (routeur, switches, câbles informatiques, ordinateur serveur et ordinateurs clients éventuellement virtualisés, ...), de la documentation requise et d'un réseau,

face à un système informatique installé ou à installer, des consignes précises lui étant communiquées,

- de mettre en œuvre les procédures appropriées d'installation et de configuration d'un service déterminé ;
- de configurer le service sur le plan des fonctionnalités et de la sécurité, afin de respecter les objectifs à atteindre ;
- d'identifier l'origine d'un problème rapporté par un utilisateur du système et de lui apporter une solution ;

- d'identifier les différentes failles de sécurité présentes dans l'environnement réseau et d'y apporter une solution ;
- de mettre en place une stratégie cohérente de sécurité tant au niveau accès, serveur, poste de travail ;
- de justifier les choix réalisés.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- le degré de pertinence des solutions retenues,
- du respect du temps alloué,
- du degré de cohérence de sa justification,
- du degré de clarté et de précision du vocabulaire technique.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas dépasser un étudiant par poste de travail.